

## Mot d'accueil et de bienvenue

Par Christine Heinesch, Coordinatrice du Contrat de rivière de l'Amblève asbl

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
En vos Titres et Qualités,

Permettez-moi, au nom de l'ensemble des organisateurs, de vous souhaiter la bienvenue ici à Lierneux pour cette sixième rencontre entre acteurs de la rivière sur le thème de la cohabitation de l'homme avec le castor.

Depuis six ans maintenant, et avec un succès croissant, les six Contrats de rivière du Sud de la Wallonie (les CR de la Semois-Chiers, de la Lesse, de l'Attert, de la Haute-Sûre, de l'Ourthe et de l'Amblève) organisent en automne une "rencontre entre acteurs de la rivière".

Tout a commencé, en 2007, à Libramont, par notre 1ère rencontre sur le thème des "Nouvelles études et techniques en matière de gestion physique des cours d'eau".

Sur notre lancée, nous avons poursuivi, en 2008 à Saint-Hubert, sur le thème des "Alternatives à l'utilisation des pesticides".

En 2009 à Baillonville, il s'agissait de la "Gestion des plantes invasives en bord de cours d'eau".

En 2010, à Sibret, le thème choisi traitait des "Ouvrages, cours d'eau et de leur continuité écologique".

Et enfin, en 2011 à Libin, nous avons abordé la question de l' "Exploitation forestière et la protection des cours d'eau".

Aujourd'hui, c'est avec l'importante aide du SPW ainsi que celle de l'Administration communale de Lierneux que nous pouvons vous proposer cette rencontre. Je tiens à remercier vivement toutes les personnes, et croyez-moi, elles sont nombreuses, qui ont travaillé à la préparation de cette journée.

Face à la multiplication des "installations" du castor européen sur nos bassins hydrographiques, ceux-ci demandent parfois une gestion différente du territoire, tant de la part d'un propriétaire privé que d'un gestionnaire de cours d'eau. Les Contrats de rivière sont souvent appelés à la rescousse ! Les réponses, les solutions, ne sont pas toujours simples. Mais la plupart des questions qui nous parviennent, sont souvent liées à un manque d'information.

Ce problème pouvait donc être résolu !

La démarche des Contrats de rivière exige de nous de la sensibilisation, de la transmission d'informations ainsi que la participation de l'ensemble des acteurs qui résident sur nos bassins. Tout cela en vue de favoriser le développement d'une dynamique durable. C'est ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui.

La journée s'articulera en quatre parties :

Nous aborderons tout d'abord le statut du castor en Wallonie avant de parler des impacts de sa présence. Après la pause de midi, nous irons voir ce qui se fait chez nos voisins, au Luxembourg, en France et en Suisse avant d'aborder l'importante partie d'exemples de cohabitation possible entre l'homme et l'animal.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite une journée riche et intéressante.

Christine Heinesch

